

lieu à peu près en même temps que la consécration de la messe chantée? Cette pratique ne porterait-elle pas ces prêtres, s'ils arrivent à la consécration avant celui qui chante le service, à attendre, contre les dispositions de la rubrique, pour consacrer tous ensemble ou pour faire ensemble les élévations? Or ce serait une faute de liturgie très répréhensible. Enfin, la sonnerie du *sanctus* et des élévations pendant le service public est défendue par la Congrégation des Rites.

Comme on le voit si la célébration de ces messes pendant un service est louable, elle peut facilement être accompagnée de circonstances qui étonnent ou même scandalisent quelque peu les fidèles qu'on ne voulait qu'édifier.

Comme la plupart de nos lecteurs n'ont pas lu et n'ont pas en main le texte de ce décret intéressant, on le publiera en entier dans un prochain numéro de la *Semaine*. J. S.

BIBLIOGRAPHIE

COMPTE RENDU DU CONGRES NATIONAL DES PRETRES-ADORATEURS DU CANADA

Tous les prêtres du Canada tiendront à avoir dans les rayons de leur bibliothèque le volume qui paraîtra prochainement sur le récent congrès national canadien des prêtres-adorateurs. Ce volume sera illustré et contiendra tous les discours, rapports et délibérations des séances de la section française et de la section anglaise ainsi que le récit des cérémonies religieuses du congrès. Il sera publié par les soins du secrétariat-général. Comme le nombre de exemplaires sera proportionné au nombre des souscriptions, tous ceux qui désirent se le procurer sont priés d'envoyer sans retard le montant de leur souscription au **secrétariat-général du congrès 368, Avenue Mont-Royal (Est)**. Les souscriptions resteront ouvertes jusqu'au 20 septembre. Pour les souscripteurs, le prix du volume broché est de \$1.00; relié, \$1.75. — A partir du 20 septembre, le prix du volume broché sera de \$1.25.